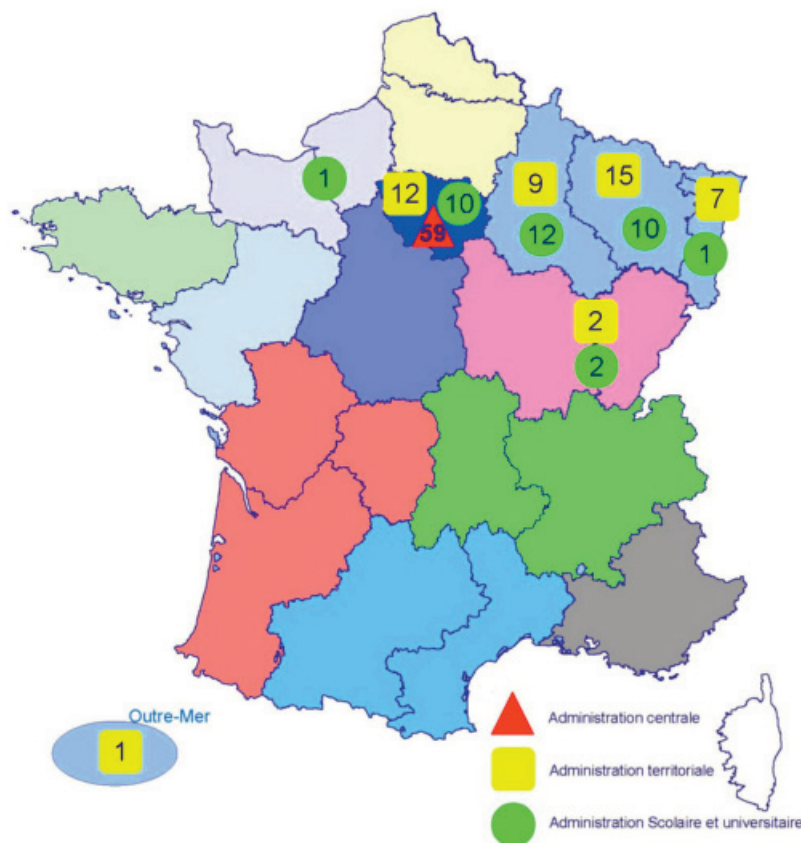


## Quels postes après la formation à l'IRA ?

### Localisation des postes choisis par la promotion 2018/2019



### Des métiers très variés

Les attachés formés à l'IRA accèdent à une grande diversité de postes et leurs activités sont particulièrement riches et variées.

La carrière d'un ancien élève de l'IRA peut donner lieu à des évolutions multiples en termes de compétences mises en œuvre dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines,
- Gestion financière et budgétaire,
- Etudes dans les domaines juridique, économique ou social,
- Conception de normes et participation au travail gouvernemental,
- Encadrement et animation d'équipes,
- Conduite de projets, etc.

### Evolutions de carrière

Les attachés peuvent par la suite accéder par la voie de la promotion interne à des fonctions d'encadrement supérieur telles que directeur de préfecture, administrateur civil, sous-préfet, conseiller de tribunal administratif, conseiller de chambre régionale des comptes, etc.

### Liens utiles pour en savoir plus et préparer les concours

SCORE : informations sur les concours  
<http://www.fonction-publique.gouv.fr/score>

Informations sur le concours de l'IRA  
<http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira>

#### Préparation aux concours

Ouvrages Documentation française  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/preparation-aux-concours>

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)  
<http://www.cned.fr/>

IGPDE (Institut de la gestion publique et du développement économique)  
<http://www.institut.minefi.gouv.fr/>

Des centres de préparation (IPAG, CPAG) rattachés aux universités sont présents dans la plupart des grandes villes.

### Nos coordonnées

IRA de Metz  
15, avenue de Lyon - CS 85822  
57078 Metz CEDEX 03

Tel : 03 87 75 44 11

Courriel : [ira@ira-metz.gouv.fr](mailto:ira@ira-metz.gouv.fr)

### Retrouvez nous sur le web et les réseaux sociaux

Site web [www.ira-metz.gouv.fr](http://www.ira-metz.gouv.fr)

Twitter @IRAdemetz

Facebook @communauteIRA

LinkedIn [linkedin.com/in/ira-de-metz](https://www.linkedin.com/in/ira-de-metz)



## Institut régional d'administration de Metz

### Devenez cadre de la fonction publique d'Etat !



Nouveau rythme : 2 concours et 2 promotions chaque année

### Calendrier des prochains concours

#### Session 2020-1

Inscriptions :  
du 9 décembre 2019  
au 20 janvier 2020

Epreuves écrites :  
16 mars 2020

Epreuves orales :  
juin 2020

Résultats d'admission :  
fin juin 2020

Entrée à l'IRA de Metz :  
1<sup>er</sup> septembre 2020

#### Session 2020 - 2

Inscriptions :  
juin 2020 –  
juillet 2020

Epreuves écrites :  
octobre 2020

Epreuves orales :  
janvier 2021

Résultats d'admission :  
janvier 2021

Entrée à l'IRA de Metz :  
1<sup>er</sup> mars 2021

Le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 réforme le recrutement et la formation dans les instituts régionaux d'administration. Désormais, deux concours sont organisés chaque année pour recruter 2 promotions d'environ 80 élèves qui se succéderont à l'IRA.

De nouvelles épreuves de concours entrent en vigueur à partir de la session 2020 conformément à l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les nouvelles règles d'organisation et le programme des épreuves.

### Trois possibilités pour s'inscrire aux concours de l'IRA

#### Concours externe

Etre titulaire d'une licence  
ou d'un diplôme équivalent.

#### Concours interne

Etre fonctionnaire ou agent  
public en position d'activité à la  
clôture des inscriptions et justifier  
d'au moins 4 années de service  
public.

#### Troisième concours

Avoir exercé pendant 5 ans une  
activité dans le secteur privé  
ou un mandat électif dans une  
collectivité territoriale.

### Des épreuves communes aux trois concours

Les critères d'évaluation des deux épreuves écrites d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission peuvent varier selon le concours passé. (voir dispositions des sections II et III du chapitre II de l'arrêté du 28 mars 2019).

#### Deux épreuves d'admissibilité

Epreuve 1 :  
rédaction d'un cas pratique  
Durée : 4h - Coefficient 5

Epreuve 2 :  
QCM - 120 questions  
Durée : 1h30 - Coefficient 2

#### Une épreuve d'admission

Entretien avec le jury  
Durée : 30 min.  
Coefficient 7

**Cas pratique** : à partir d'un dossier portant sur un ou plusieurs thèmes d'actualité des politiques publiques relevant de l'Etat.

Il s'agit d'une note argumentée incluant les propositions de solution pratique du candidat.

Ces propositions prennent la forme de documents annexes opérationnels de son choix (rédaction d'un courrier, fiche de procédure, projet de courriel, rétroplanning, organigramme, outil de communication, etc.).

**Questionnaire à choix multiples** : vérifier les connaissances du candidat en matière de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'organisation, de fonctionnement et de politiques des institutions européennes et de culture numérique, ainsi que son aptitude à la décision par le biais, le cas échéant, de mises en situation.

Le QCM comprend un nombre maximal de 120 questions, dont les deux tiers au plus relèvent de la culture administrative et juridique et des finances publiques.

**Entretien avec le jury** : évaluer les aptitudes du candidat et sa motivation à exercer les fonctions de cadre dans les administrations de l'Etat, apprécier ses qualités d'expression orale ainsi que son comportement face à une situation professionnelle concrète et sa capacité à encadrer une équipe.

Présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation pendant 5 minutes puis échange qui comprend une ou plusieurs mises en situation professionnelle et des questions sur les enjeux des politiques publiques relevant de l'Etat, ainsi que sur l'environnement administratif.

Inscriptions en ligne - <https://www.ira-metz.gouv.fr> - rubrique concours



## Une formation réformée dès septembre 2019

L'arrêté du 26 avril 2019 relatif aux modalités d'organisation de la formation initiale dispensée par les instituts régionaux d'administration fixe l'organisation, le déroulement et le contenu de la scolarité.

La formation proposée par les instituts régionaux d'administration a pour objectif d'accompagner les élèves dans l'acquisition et le développement d'un socle commun de connaissances et de compétences,

dans la perspective de construire un parcours professionnel dynamique et diversifié, ouvert aux différents environnements de la fonction publique de l'Etat.

Au terme d'un parcours de formation rémunéré de 12 mois, comprenant une période d'enseignement en institut d'une durée de six mois et une période en service d'une durée de six mois également, leur employeur prend la décision de titularisation.



## Deux grandes périodes de formation

**Période probatoire à l'IRA**  
6 mois

**Période probatoire dans l'administration**  
6 mois

### Formation initiale :

- Évaluation des compétences
- Formation commune (13 semaines)
- Approfondissement dans 3 domaines (6 semaines)
- Choix du poste au 5<sup>e</sup> mois
- Formations de contextualisation (3 semaines)

**Pré-affectation sur le poste choisi en tant qu'élève de l'IRA**  
pendant 2 mois

Accompagnement de la prise de fonction par l'IRA

**Affectation sur le poste choisi en qualité d'attaché-stagiaire**  
intégrant une formation continuée

4 mois

**Décision de titularisation par l'employeur**



## Les points clés

### Une formation individualisée

La réforme de la formation initiale au sein des IRA offre une meilleure prise en compte des parcours antérieurs des candidats reçus aux concours et intégrant l'institut, en individualisant le parcours de formation.

### Une approche par les compétences

L'approche par les compétences est un axe majeur de la formation à l'IRA. Après un bilan initial de l'élève en termes de connaissances et compétences, un contrat de formation est formalisé.

A l'issue de la formation, l'élève dispose d'un passeport de compétences qu'il pourra faire évoluer tout au long de sa carrière.

### Une formation dans six grands domaines

- 1 Conduite de l'action publique
- 2 Ressources humaines
- 3 Juridique
- 4 Pilotage des ressources (comptabilité - budget - audit - immobilier - achats publics)
- 5 Management
- 6 Communication et transition numérique

### Une phase commune

Au cours des trois premiers mois à l'IRA, des formations sont organisées pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences de base que tout cadre doit maîtriser :

- compétences opérationnelles techniques (budget, RH, juridique, bureautique etc.)
- compétences opérationnelles transversales (conduite de projet, communication, management etc.).

## Calendrier type de la formation après la réussite aux concours de l'IRA

### Rentrée septembre

#### 1<sup>er</sup> septembre : rentrée

Formation commune  
septembre - octobre - novembre

Approfondissement  
décembre - janvier

#### Fin janvier : choix du poste

Contextualisation  
fin janvier - février

#### 1<sup>er</sup> mars : pré-affectation sur le poste choisi

Stagiaire IRA  
mars - avril

Attaché-stagiaire de l'administration  
mai - août

31 août - titularisation par l'administration

### Rentrée mars

#### 1<sup>er</sup> mars : rentrée

Formation commune  
mars - avril - mai

Approfondissement  
juin - début juillet

#### Début juillet : choix du poste

Contextualisation  
juillet

#### 1<sup>er</sup> septembre : pré-affectation sur le poste choisi

Stagiaire IRA  
septembre - octobre

Attaché-stagiaire de l'administration  
novembre - février

28 février - titularisation par l'administration

### Une phase d'approfondissement

Au cours de cette phase, les élèves sont formés dans les domaines d'approfondissement qu'ils ont choisis en fonction de leur projet professionnel.

La conduite de l'action publique étant obligatoire, le choix des trois domaines s'effectue parmi les cinq restants.

### Une phase de contextualisation

Après le choix du poste, trois semaines sont consacrées à des formations spécifiques adaptées à la prise de poste pour une meilleure connaissance des politiques menées par les ministères choisis.

### L'accompagnement à la prise de poste

Des formations continuées, adaptées aux besoins des élèves après leur prise de poste, sont mises en œuvre par l'IRA pendant une semaine de regroupement des élèves.

